

SILENCER^{MD} 120 EC

SILENCER^{MD} 120 EC contrôle une large gamme d'insectes dans les champs, les arbres fruitiers et l'horticulture.



GROUPE 3

Matière active

Lambda-cyhalothrin 120 g/L = EC

Format

Case: 4 x 3.785 L jugs

Doses d'application et acres pouvant être traités

Rate: 17 – 94 ml/ac Area Treated: 40 – 220 ac/jug

Volume d'eau

Ground:

40 - 80 L/ac (10 - 20 US gal/ac)

Aerial:

4-16 L/ac (1-4 US gal/ac)

Résistance à L'entraînement par la pluie

1 hour

CULTURES HOMOLOGUÉES

- Brise-vents de cerisiers de virginie
- Carottes
- Cerises
- Cultures de choux (brocoli, choux de Bruxelles, chou-fleur)
- Fraises
- Laitues pommée et frisée
- Légumes-bulbes

 (ail, poireau, oignons verts
 et ciboule, échalotes)
- Maïs sucré

- · Patates douces
- Pêches et nectarines
- Poires
- Pommes
- Pommes de terre
- Prunes
- Tomates

SILENCER^{MD} 120 EC est homologué pour près de 30 cultures. Consulter l'étiquette pour plus d'informations.

PRINCIPAUX INSECTES SUPPRIMÉS

- Altises (de la pomme de terre, des crucifères, des tubercules)
- Anthonome de la fleur du fraisier
- · Arpenteuse tardive
- Carpocapse de la pomme
- Cécidomyies (du chou-fleur, du pommier)
- Cercope des prés
- Charançons (de la carotte)
- De la graine du chou (adultes)
- De la luzerne
- De la prune
- Du maïs

- Noir de la vigne (adultes, rayé du pois)
- Chrysomèles (du haricot, du tournesol)
- Cicadelles (blanche du pommier, de la pomme de terre)
- Doryphore de la pomme de terre
- Fausse-arpenteuse du chou
- Larves de fausse-teigne crucifères
- Légionnaires (Bertha, d'automne, uniponctuée)
- Livrée des prairies
- Mineuse marbrée
- Mouche de la carotte
- Piéride du chou
- Psylle du poirier (nymphes, adultes)

- Pucerons (européens de l'asperge, farineux du prunier, du haricot, du pois, du soya, lanigère du pommier, vert du pommier, vert du pêcher)
- (brune du pommier, terne)
- Pyrale du maïs
- Sauterelles

Punaises

- Thrips de l'oignon
- Tordeuses (à bandes obliques, du cerisier, du pommier, orientale du pêcher, pale du pommier, trypète des cerises, ver de l'épi de maïs, ver-gris, moissonneur, occidental)
- Vers gris

SILENCER^{MD} 120 EC

COMMENT LE PRODUIT AGIT-IL?

Insecticide de contact et d'estomac à action rapide

MOMENT D'APPLICATION ET STADE DES CULTURES

La nécessité et le calendrier d'une application doivent être basés sur la présence de parasites à des stades de développement vulnérables et de populations importantes, tel que déterminé par le réseau de surveillance local. Consulter l'étiquette pour connaître les cultures et les insectes spécifiques.

MÉLANGES EN RÉSERVOIR HOMOLOGUÉS ET VALIDÉS

Herbicides:

- Assert^{MD}
- Everest^{MD}
- SQUADRON^{MD} II
- BISON^{MD} 400 L

Fongicides:

- Allegro^{MD}
- BUMPER^{MD} 432 EC
- Headline^{MD} EC
- Quilt XCEL^{MD}
- TOPNOTCH^{MC}

DIRECTIVES DE MÉLANGE

Toujours vérifier à l'avance la compatibilité des produits en préparant d'abord un mélange d'eau, de SILENCER^{MD} 120 EC et du produit d'association à mélanger en réservoir en petites quantités proportionnelles.

ROTATION DES CULTURES

Aucune restriction l'année suivante

INTERVALLES AVANT RÉCOLTE

Blé fourrager : 14 joursBlé, orge, avoine : 28 jours

 Légumineuses (soya, haricots, pois de grande culture, fèves, pois chiches, lentilles): 21 jours

Maïs (champ): 21 jours
Maïs (ensilage): 14 jours
Oléagineux: 7 jours
Pommes de terre: 7 jours

Timothée : 14 joursTournesols : 7 jours

RESTRICTIONS DE PÂTURAGE

Ne pas faire paître le bétail dans les 3 jours suivant l'application dans la luzerne et dans les 14 jours suivant l'application dans le blé, l'orge, l'avoine et la fléole des prés. Pour le maïs d'ensilage, ne pas appliquer dans les 14 jours suivant la récolte pour l'ensilage. Toutes les autres cultures enregistrées ne Paissent pas et ne récoltent pas de fourrage traité, de paille ou de foin pour l'alimentation du bétail.

ENTREPOSAGE

Entreposer à des températures supérieures à 0 °C

CONSEILS PRATIQUES:

Appliquer à des températures inférieures à 25 °C. Appliquer le soir ou tôt le matin lorsque les températures sont fraîches pour obtenir le meilleur contrôle.

